

# ASSEMBLÉE NATIONALE

10 mai 2018

---

LOGEMENT AMÉNAGEMENT ET NUMÉRIQUE - (N° 846)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE2651

présenté par  
Mme Dubos, rapporteure

-----

### ARTICLE 25

Compléter l'alinéa 25 par les mots :

« qui sont actionnaires de cette société ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.